

**Communiqué de  
presse**



**Nomination de Sylviane Manuel à la direction de la Verrerie d'Alès, Pôle National des Arts du Cirque Languedoc-Roussillon**

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, nomme Sylviane Manuel à la direction de la Verrerie d'Alès, Pôle National des Arts du Cirque Languedoc-Roussillon (PNAC). Ce choix a été proposé, de manière unanime et avec l'aval du président du PNAC, par le jury réuni le 15 octobre 2015 et composé de l'ensemble des partenaires du pôle : la ville d'Alès, Alès Agglomération, le Conseil départemental du Gard, le Conseil régional de Languedoc-Roussillon et le ministère de la Culture et de la Communication.

Nourrie par une solide expérience d'accompagnement d'artistes et de développement de projets territoriaux dans les domaines du cirque mais également du théâtre, des arts de la rue et des nouvelles technologies, Sylviane Manuel fonde son projet sur un esprit de partage et de convivialité.

Sous son impulsion, la Verrerie sera cette « *maison commune pour les artistes et pour les gens* » où seront accueillies deux compagnies régionales associées – Cirque VOST et Pierre-Jean Bréaud – , plusieurs artistes en résidences, avec une attention particulière aux générations émergentes et aux compagnies itinérantes sous chapiteau.

Des « *gestes d'hospitalité* » à l'adresse des populations, en particulier des jeunes avec « *un café des enfants* », favoriseront une nouvelle dynamique sur le site de Rochebelle, mais aussi dans les quartiers de la ville.

La diffusion territoriale, axe fort déployée par la Verrerie depuis sa fondation, sera repensée à l'échelle de la grande région, en consolidant les partenariats avec les autres opérateurs de cirque que sont le PNAC Circa, la Grainerie, le Lido ou l'école Balthazar.

Tout en traçant de nouvelles perspectives, le projet de Sylviane Manuel s'inscrit dans la continuité du sillon tracé par le directeur-fondateur sortant, Guy Périlhou, auquel il faut rendre hommage pour sa force de conviction et sa pugnacité, qui ont permis un ancrage et une irrigation exceptionnels du cirque de création sur le territoire régional.

Paris, le 19 octobre 2015

**Contact presse**

Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 80 11  
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la  
Communication

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>